

Vienne? Quant aux forces américaines, leur présence sur le territoire de certains de nos alliés répond au souhait des gouvernements concernés, et à des raisons politiques et stratégiques qui sont au coeur de la relation de sécurité transatlantique. Cela doit être aussi préservé.

Mesdames et messieurs, les questions de désarmement que je viens d'évoquer ne sont qu'un des aspects de la construction de l'Europe de demain.

A l'origine de l'extraordinaire mouvement en Europe centrale et orientale, il y eut la volonté des peuples de renverser un ordre politique anachronique. Nombre de ministres ici présents le savent bien, qui hier encore étaient les opposants persécutés de dictatures hors d'âge. Je me permets de les saluer ici très chaleureusement.

Il y eut aussi, je crois, le rayonnement et l'attrait pour les valeurs démocratiques partagées depuis longtemps par la majorité des pays de la CSCE.

Il eut enfin le courage et la volonté d'hommes d'état qui ont pris conscience avant d'autres de certaines évolutions inévitables. Je pense notamment à monsieur Gorbatchev.

Tout était donc en place pour cette fantastique accélération de l'Histoire dont l'ampleur a cependant surpris. Qui aurait dit l'été dernier que dans les deux derniers mois de 1989 nous verrions tomber le mur le plus honteux de l'Histoire et la dictature la plus abominable de l'Europe de l'après-guerre?

Le mouvement va continuer. Qui peut dire si nous serons toujours 35 dans la CSCE? La question vaut d'être posée, et je crois que l'Histoire fournira vite la réponse à cette question.

Dans cette période d'espoir et d'incertitude, assurons-nous que les alliances restent bien l'expression d'une libre adhésion politique et non le reflet d'une discipline de blocs qui n'a plus lieu d'être.

Messieurs les ministres, ces questions et toutes celles qui touchent à l'édification d'une Europe unie et pacifique, ces questions qui engagent notre avenir commun, doivent être discutées au plus haut niveau.

C'est la raison pour laquelle la France a immédiatement fait sienne la proposition d'une réunion au sommet de la CSCE en 1990. Je me réjouis qu'elle recueille désormais un large consensus et je rappelle, je me permets de rappeler ce que vous savez tous par ailleurs, la disponibilité de la France à accueillir ce sommet à Paris.

Nous devons dès à présent tracer les grandes lignes de cette rencontre et notre décision d'hier, dont je me félicite, va dans ce sens.